

CABINET DU RECTEUR

Le 2 juin 2025

Monsieur François Courchesne
Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales

Monsieur le Vice-Recteur,

Permettez-moi d'abord de vous remercier d'avoir accepté de continuer de servir l'Université de Montréal à titre de vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales. Vos contributions exceptionnelles au cours des cinq dernières années vous valent toute ma reconnaissance.

Nous amorçons ensemble un second mandat dans un environnement qui continue de se transformer. Les dernières années ont été marquées par une pandémie que nous avons affrontée ensemble, et la possibilité d'une nouvelle crise sanitaire ne sera plus jamais écartée. Le contexte politique soulève désormais des inquiétudes tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, alors que l'ordre mondial est perturbé, que l'état des finances publiques s'aggrave et que les valeurs humanistes et scientifiques du milieu universitaire sont trop souvent mises à mal. Les changements climatiques sont désormais indubitablement perceptibles dans notre quotidien, appelant à l'action urgente les grandes organisations comme la nôtre. Le bien-être et la santé mentale des membres de notre communauté, l'équité, la diversité, l'inclusion et la réconciliation avec les Premiers Peuples demeurent des horizons d'action incontournables. Plusieurs de nos infrastructures atteignent un niveau de vétusté préoccupant. Et les développements rapides du numérique et de l'intelligence artificielle altèrent profondément les conditions de formation et d'encadrement du corps étudiant ainsi que la recherche sous toutes ses formes, tout autant que l'organisation de notre travail d'administration et celle des opérations de l'Université.

Bref, ce ne sont pas les défis qui manquent. Malgré tout, je demeure convaincu que l'Université de Montréal vit actuellement l'un des chapitres les plus heureux de son histoire. Son influence, sa notoriété, son attractivité et sa valeur continuent de grandir, alors que nous nous approchons des célébrations de son 150^e anniversaire. L'Université joue plus que jamais le rôle qui est le sien depuis sa création : contribuer au bien commun et à la libre pensée en faisant progresser les connaissances sur des bases rigoureuses, en les transmettant avec passion aux nouvelles générations et en les mobilisant pour répondre aux besoins des collectivités. Cette mission fondamentale de l'Université ne

changera pas, quels que soient les obstacles qui se dressent devant elle. Il nous appartient d'en assurer la réalisation en tenant compte avec intelligence et pertinence du contexte.

Forte de ses 45,484 étudiantes et étudiants, et de ses liens étroits avec Polytechnique Montréal et HEC Montréal, l'Université de Montréal est la plus grande université québécoise et jouit d'un rayonnement exceptionnel aux échelles nationale et internationale. Elle est l'un des deux ou trois plus importants vecteurs de la recherche scientifique au pays et constitue un véritable joyau institutionnel pour Montréal, le Québec et le Canada tout entier. L'Université de Montréal est porteuse d'une tradition vivante d'engagement citoyen et de coopération internationale ancrée dans son histoire. Elle rassemble plus de 400 000 personnes diplômées qui vivent à un jet de pierre de ses campus ou à des milliers de kilomètres. Au quotidien, les campus de l'Université de Montréal sont un milieu de vie pour des milliers de personnes enseignantes, étudiantes et chercheuses venues de tous les horizons, et pour tous ceux et celles dont le travail assure le bon fonctionnement de ses activités.

Nous avons le mandat de porter l'Université de Montréal vers les plus hauts sommets, conformément à la vision de notre plan stratégique de faire de l'UdeM l'université de langue française la plus influente au monde. Cet objectif est désormais à notre portée. En tant que vice-recteur, vous avez le pouvoir de nourrir la quête d'excellence, qui est la condition de réalisation de cet objectif. Pour l'équipe de direction, cette quête d'excellence se décline en trois dimensions.

C'est d'abord la communauté de l'Université de Montréal elle-même qui est créancière de nos obligations. Nous devons miser sur des programmes de qualité, au bénéfice des étudiantes et des étudiants et de leur réussite, et qui sont à l'avant-garde de l'enseignement supérieur. Celles et ceux qui choisissent d'étudier à l'Université de Montréal doivent pouvoir y vivre une expérience qui les transforme, y trouver un lieu qui les inspire. Nous devons également nous efforcer de sécuriser, pour nos personnels en enseignement, en recherche et administratif, les ressources et l'espace nécessaires à leur épanouissement et soutenir adéquatement leur développement professionnel. Les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion doivent en outre guider nos actions, tout comme la volonté d'assurer le développement durable de l'Université. Je compte sur vous pour participer à la création d'une culture institutionnelle forte, caractérisée par la fierté d'appartenir à un établissement innovant et de là essentiel au bien commun.

Notre environnement immédiat requiert une attention tout aussi soutenue. C'est la deuxième dimension de notre quête d'excellence. L'Université de Montréal doit être un acteur incontournable dans la mobilisation des connaissances au service de la communauté ainsi qu'un partenaire de choix pour tous ceux et celles qui veulent contribuer au mieux-être de la population de Montréal, de la région métropolitaine, du Québec et du Canada. Je m'attends à ce que notre équipe continue de soutenir et de promouvoir les initiatives et les partenariats qui donnent un sens à l'expression « université citoyenne » tout en favorisant la formation de nos étudiants et étudiantes et l'avancement des connaissances. À terme, j'aspire comme vous à ce que l'Université de

Montréal acquière une valeur proprement identitaire auprès de nos concitoyens et commettants, et qu'elle soit vue par la population du Québec comme l'un des moteurs de son essor politique, social et économique et l'une des manifestations les plus éclatantes du génie des francophones en Amérique. Cette fierté passe aussi par le sentiment d'appartenance de nos personnes diplômées. Pour cette raison, je m'attends à ce que les actions que vous entreprendrez durant votre mandat intègrent leur apport lorsqu'il peut s'avérer pertinent.

Enfin, la troisième dimension de la quête d'excellence de l'Université concerne sa poursuite à l'échelle mondiale. Toutes les grandes universités du monde sont des acteurs véritablement internationaux. Elles attirent les plus grands talents de partout sur la planète, encouragent la mobilité de leurs communautés, collaborent entre elles aux plus hauts échelons de la recherche scientifique et éCLAIRENT les politiques publiques de nombreux États. L'Université de Montréal ne doit pas faire exception. Je souhaite que, dans l'exécution de votre mandat, vous ayez toujours en tête cette volonté d'internationaliser la configuration de notre communauté, les retombées de nos actions et le rayonnement des idées et des personnes affiliées à l'Université.

Dans chacune de ces dimensions de notre action, la communauté de l'UdeM compte sur nous pour faire preuve d'intégrité, de rigueur, d'ouverture, de transparence, de créativité et de détermination dans nos efforts pour que l'Université de Montréal atteigne son plein potentiel. Je m'attends à cet égard à ce que vous continuiez de travailler dans le plus grand respect des règles et processus de l'Université pour mener à bien vos actions prioritaires. En tant que vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales, vous êtes responsable des orientations de l'Université en matière de ressources humaines, d'affaires professorales et de relations de travail. Plus précisément, vous devrez :

- Répartir les ressources humaines au sein des unités de l'Université de façon à appuyer sa mission fondamentale en enseignement et en recherche;
- Planifier et soutenir les effectifs en conformité avec les meilleures pratiques, la réglementation et les conventions collectives en vigueur;
- Participer aux délibérations et aux décisions du Comité du budget;
- Maintenir un dialogue constructif et continuer de négocier de bonne foi avec les syndicats;
- Agir à titre de conseiller auprès des unités notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail et, en ces matières, leur offrir un service de qualité, prompt et approprié;
- En collaboration avec les unités d'enseignement, soutenir et coordonner les différents processus liés à la carrière professorale, dont le recrutement, la nomination, l'accueil, la promotion et la retraite des professeurs;
- Promouvoir le respect des engagements de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- Créer des occasions de développement professionnel pour le personnel enseignant, le personnel administratif et le personnel de soutien;

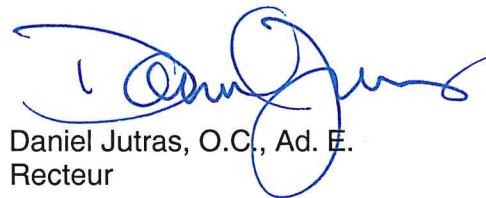
- Favoriser la création d'un milieu de vie accueillant et sécuritaire pour tout le personnel de l'Université et maintenir celle-ci dans la liste des employeurs de choix.

En tant que vice-recteur, vous êtes responsable de votre style de leadership et de votre capacité à travailler de façon constructive et respectueuse au sein de l'administration universitaire et de votre propre bureau. Vous devrez vous assurer que vos décisions sont prises en temps opportun et de manière responsable et qu'elles sont communiquées clairement. Je m'attends à ce que vous collaboriez de près avec vos collègues de l'équipe de direction et que vous vous teniez au courant de leurs initiatives. Je compte, à cet égard, sur votre solidarité vis-à-vis des décisions qui seront prises par cette équipe, puisque nous en serons tous et toutes responsables.

Je m'attends aussi à ce que vous établissiez une relation productive avec les directions générales des services de même qu'avec les doyennes et doyens des facultés et écoles, en soutien à leur vision académique. Je compte sur vous pour instaurer un dialogue fructueux avec les différentes instances universitaires et comités auxquels vous rendrez des comptes, y compris l'Assemblée universitaire, la Commission des études et le Conseil de l'Université. Enfin, j'ai la conviction que vous représenterez dignement et fermement les intérêts de l'Université de Montréal devant les instances externes auxquelles vous serez appelé à participer.

Je vous suis très reconnaissant d'accepter à nouveau ces importantes responsabilités, et je sais que vous avez le talent, l'énergie et la sagesse pour les porter avec confiance et succès. Je tiens à vous assurer de mon appui dans la réalisation de votre mandat.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Recteur, l'expression de mes sentiments distingués.



Daniel Jutras, O.C., Ad. E.
Recteur